

TARIFS au 1^{er} juin 2017.

NEGOCIATION IMMOBILIERE

Prix inférieur à 30.000 € 1.500€ TTC
Prix supérieur à 30.001 € 5% TTC
(Taxe à la valeur ajoutée au taux de 20% incluse).

TRANSACTION

(C° du 4 de l'article annexe 4-9)

Pour tout acte tarifé, l'honoraire de transaction correspond au double du montant de l'honoraire prévu au tarif.

(Taxe à la valeur ajoutée au taux de 20% en plus).

CONSULTATIONS

(Art L 444-1 aliéna 3)

Les consultations donnant lieu à un compte rendu écrit donneront lieu à une rémunération selon convention d'honoraires, au taux horaire de 300,00 € TTC.

GESTION LOCATIVE

Soit 8,40 % TTC des loyers encaissés hors charges.
Dépôts de garantie et taxes foncières.

PARKING PRIVÉ - METRO BOULINGRIN

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL – SUCESSEURS DE Mes Robert de FOUGY, Jacques LECOQ et Vincent AUVRAY

31, BOULEVARD DE L'YSER – C.S. 20612 – 76007 ROUEN CEDEX – TEL. 02.35.07.83.70 – FAX : 02.35.98.51.11
E-MAIL : rouen-boulingrin@notaires.fr – R.C.S. ROUEN D 305.218.141 – ETUDE FERMEE LE SAMEDI

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX – CONSEILS EN PATRIMOINE

DROIT DE LA FAMILLE – DROIT IMMOBILIER – DROIT DES AFFAIRES – DROIT RURAL – DROIT FISCAL